L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A travers la ville

BRIS DE CLOTURE...

M. Gaston Vermant, entrepreneur de transports, domicilié 326, rue du Coq Français a porté plainte contre inconnu pour dégradation commise à la clôture de sa propriété. Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

...ET DE VITRINE

Au cours de la nuit, des individus ont brisé une vitrine à la demeure de M. André Calonne, 22 bis, 105, rue Jouffroy. Ce dernier a également déposé plainte au 3e arrondissement où une enquête est ouverte.

DANS LES VIGNES DU SEIGNEUR

Dimanche, vers 20 h. 50, le sous-brigadier Deseure, de passage rue de la Gare a trouvé à hauteur du N° 80 une femme en état d'ivresse couchée sur le trottoir. Il s'agissait de Mme Annonciade Legrand, Vve Tagin, 48 ans, domiciliée 35, rue de l'Ouest. Elle a été conduite au dépôt de sûreté.

L'HEURE DE LA RETRAITE

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, une patrouille de la défense passive a rencontré, vers 1 h. 15, boulevard de Paris, Mme Simone Renard, 31 ans, confectionneuse, demeurant 152, rue des Arts, qui a été conduite au dépôt de sûreté.

A votre choix
UN CACHET de Frileuse
ou UN VERRE de VIN de Frileuse
le plus fort des fortifiants
10.101

Les vols dans les usines

Des cambrioleurs s'introduisent dans une bonneterie et y dérobent 300 paires de bas de soie

M. Arthur Dubois, 50 ans, gérant des établissements Dubois, bonneterie, rue Montgolfier, a déposé plainte contre inconnus pour vols commis par escalade et avec effraction au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Des gens en connaissance de cause. M. Morel, commissaire du 1er arrondissement et son secrétaire M. Lucien Prouvost se rendirent sur les lieux et procédèrent aux constatations d'usage. Ils parvinrent facilement à rétablir l'itinéraire suivi par les cambrioleurs lors de leur visite.

Ceux-ci rompirent d'abord la serrure d'un panneau ouvrant sur le jardin, puis escaladèrent un mur de clôture. Ce mur, d'une hauteur de trois mètres, franchi ensuite escalade et des traces de passage ont été relevées. Les malandrins descendirent ensuite dans la cour de l'usine qui est encombrée de matériaux par suite de la construction d'un nouveau bâtiment. Après avoir brisé une vitre du magasin, ils pénétrèrent dans l'usine. Ils dévalisèrent tous les rayons et enlevèrent des bas de soie. Le butin, soit 300 paires de bas de soie d'une valeur de 60.000 francs, fut entassé dans des sacs trouvés sur place. Les cambrioleurs sont ensuite sortis par le même chemin. Les services de la sûreté ont été avisés et procèdent activement à l'enquête qui leur permettra de connaître les coupables.

ETAT CIVIL

Décès : Augustine Caulle, 71 ans, 37, rue Blanchemaille ; François Derudder, 4 ans, de Hem (Nord) ; Marie-Anne Helvinck, 87 ans, rue Décrème, 221 ; Hélène Parent, 65 ans, 68, rue de l'Industrie ; Caroline Mervaille, 57 ans, rue du Fontenoy, 148, cour Defrancq, 2 ; Augustin Sélosse, 73 ans, rue Claude-Lorrain, 89.

CROIX

MILLE JARDINS OUVRIERS SONT CULTIVÉS A CROIX

Les difficultés du ravitaillement et le rationnement qui dut être en vigueur de septembre 1940 avaient fortement préoccupés l'Administration municipale.

M. Gaston Priau, vice-président de la commission municipale constatait immédiatement l'urgente nécessité d'étendre le nombre des jardins ouvriers, afin de permettre aux familles ouvrières d'envisager avec moins de crainte les mois à venir. Il existe depuis plus de 40 ans, « les jardins ouvriers » fondés par Mme Frédéric Delloue ; cette œuvre occupe à l'heure actuelle trois cent trente-sept parcelles de terrain. La ville possédait antérieurement à la guerre 51 jardins, soit au total 388 lopins de terre cultivés en potager.

Dès l'automne 1940, l'administration municipale décidait de lotir le stade Gustave Sandras, rue des Ogiers. D'autre part, Mme Henri Leclercq Delloutte offrait une propriété d'un hectare rue du Creusot ; 92 jardins y furent aménagés.

Au début de cette année, M. G. Priau, entreprit des démarches auprès des propriétaires de parc d'agrément qui furent couronnées de succès.

Les fils de M. Eugène Motte, le regretté député-maire de Roubaix, mettaient à la disposition de l'administration municipale la propriété de Beaumont. Puis MM. Cavrois, Vanoutryve, Lucien Noblet, Benoit Roussel, Barrois, Destoyat, apportèrent à l'œuvre des terrains qui, tous rapidement par les soins de la ville, avec la collaboration des jardins ouvriers de Croix, procurèrent 820 parcelles qui furent réparties entre les familles ouvrières de Croix d'après un ordre de priorité préalablement établi.

Récapitulons : 388 jardins existaient en 1939 ; 92 furent créés en 1940 ; 530 viennent d'être distribués cette année.

Au total : 1.010 jardins sont actuellement entre les mains des travailleurs croisiens.

On espère que d'autres parcelles pourront être distribuées cette quinzaine.

Il suffit d'y faire une visite pour constater avec quelle ardeur tous les jardiniers se sont mis à la tâche.

Souhaitons à ces derniers qu'un été clément leur apporte une récolte digne de leur travaux.

UNE SOIREE DE BIENFAISANCE

Dimanche 25 mai, chez M. Constant Lempire, 96, rue Delescluse, sera organisée une soirée chantante au profit d'une famille nécessiteuse. — Le père vient de décéder, laissant dans le plus grand dénuement une veuve et quatre enfants, dont l'aîné a 5 ans et le plus jeune 7 mois.

Au programme figurent déjà M. et Mme Lekens, les duettistes très connus, ainsi que de nombreux amateurs régionaux primés dans les concours.

Le populaire chanteur Mill Dhel, organisateur de la soirée, fait appel aux nombreux chanteurs régionaux pour participer à cette belle œuvre.

Nul doute que le public viendra nombreux, soulageant ainsi une brave famille ouvrière dans la détresse.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

Ballade nocturne. — Le garde Demouveaux a dressé procès-verbal à Mlle Marie-Louise Spillebout, 25 ans, 30, rue de Lille et Gérardine Lauwarier, 18 ans, 31, rue Paul Lafargue à Wasquehal qui mettaient à profit la fraîcheur de la nuit du 30 avril au 1er mai pour se donner un peu d'air.

A propos de la répartition des plants de pommes de terre. — Les bénéficiaires de jardins ouvriers distribués par la ville et groupes sous les dénominations suivantes : Avenue Lenôtre, La cotonnière, Guisot, Maubeuge, Creusot, Stade Gustave Sandras sont invités à remettre les bons de plants à leur chef de groupe pour se présenter au ravitaillement, 158, rue Jean Jaurès.

WASQUEHAL

Une affaire de coups rue Pasteur

Mme Ferdinand Hostens, née Marthe Vaguenee, âgée de 48 ans, demeurant 3, rue Pasteur à Wasquehal, dans les maisons de la Cie du chemin de fer du Nord a déposé une plainte pour coups, au commissariat de police contre les époux Jules Vandromme Vanhoutte qui l'auraient copieusement battue au cours de l'après-midi du 1er mai. La dispute survint au sujet d'un chien qui divaguait dans les jardins potagers et qui y commettait divers dégâts à la culture des légumes. Mme Hostens a produit à l'appui de sa déposition un certificat médical constatant qu'elle porte des plaies contuses de la jambe droite, de nombreuses ecchymoses à la main et à l'avant-bras gauches, des égratignures et plaies contuses diverses à la face et des contusions profondes au nez.

La police locale a ouvert une enquête et entendra les témoins et parties de cette scène de brutalité.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le mois de mai se continue ce mardi pour le secteur N° 4 : Ecluse Gaillez, Ecluse Grimonpont, Bateau Minerve, rues de Croix, Denis Papin, impasse du pétrole, rues des villas, Henri Carette, Paul Lafargue, Impasse Tiberghien, Impasse Lavoisier, Fort Chabrol, Impasse Dekeukelaire, rue du Molinel, Chemin de halage, Impasse Diderot, Bas fonds 1 et 3, Place Gambetta, rue Pasteur, Wert pre, Impasse du Triest, Ecluse du Triest, rue du Triez, Impasse du Plomeux, rue du Molinel 2 à 12, Hameau du Cartelot, Avenue de la Marne, route de Tourcoing.

A la salle des fêtes du Capreau, mercredi 7 Mai pour le secteur 5 comprenant : rue de Roubaix, Cité laborieuse, rues du Pont, Nadaud, chemin de la Planche-au-riez, rues Ch.-Colomb, des Ecoles, Voltaire (de la rue Louise Michel au Pont du Triez), rue Turgot, cité l'Union, Cité de l'avenir, Avenue Clémenceau, rues Coli, Guynemeer, Guilbaud, Alexandre Ribot, Abbé Lemire et Costes.

Jeudi 8 pour le secteur N° 6 comprenant la rue de Tourcoing, Quai des canotiers, rues de la scierie, Jacquard, sentier des briques, rue Aristide Briand, sentier du Canal, Cité de la Renaissance, rue des fleurs, rue des champs, Clement Bethune, Clémentine Dureux, de Colmar, Alexandre Dubois, de Mulhouse et sentier de l'Allumette.

Vendredi 9 pour le secteur N° 7 comprenant : rues Louise Michel, Jean Jaurès, cite Motte, chemin des serres, quai des alliés, rues Lamartine, de Mouvaux, du Triez (Capreau et Centre), avenue Lyautey, rues Carpeaux, Rosa Bonheure, La Fontaine, Philippe-le-Bon, Favreul, Cocheteux, Eugène Guillaume, Watteau, cour Lepers, rue Testelin, rue Voltaire (au-delà du pont du Triez) et rue Charles Delesclusse.

L'autorité préfectorale a fixé comme suit la valeur des coupons qui seront réclamés lors de l'inscription : le coupon N° 13 représentera une quantité de 50 kgs pour les cartes blanches et jaunes ; 100 kgs pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 14 ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz. Il aura une valeur de 60 kgs de gros coke qui sera livré en deux sacs pour le prix total de 27 fr. 60. La déclaration du défaut complet de gaz devra être signée à l'inscription. Un contrôle sévère sera effectué auprès des Compagnies gazières et des sanctions seront prises contre les consommateurs ayant fait de fausses déclarations, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kgs.

Les livraisons seront effectuées du 10e au 20e jour ouvrable qui suit l'inscription ;pour autant que les arrivages le permettront. En tous cas, il est inutile d'attendre la commande avant le 7e jour ouvrable.

SECOURS DE CHOMAGE ET AUX FAMILLES PRIVEES DE RESSOURCES

Le paiement des allocations de chômage et des secours aux familles privées de ressources aura lieu vendredi 9 mai, de 9 à 11 h. à la salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau et de 14 à 16 h. à la salle des fêtes rue Jean Macé ; pour le Centre, dans l'ordre habituel. Les réclamations relatives aux paiements ne seront reçues que le même jour, de 16 h. 30 à 17 h. 30 au Bureau de placement, rue des Lilas, 16.

Des plants de tomates pour les jardins ouvriers. — Le comité des jardins ouvriers est en mesure de procurer 600 plants de tomates à repiquer aux possesseurs de jardins ouvriers. Les inscriptions ne seront reçues à la mairie que ce mardi 6, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 heures.

Pharmacien de garde. — Dimanche 11 mai, M. Wasselin, rue de la Vendée pour le secteur de Wasquehal et Flers-Breucq.

La culture physique à l'A.S.W. — Des séances d'éducation physique ont lieu chaque jeudi et vendredi, à partir de 18 h., au siège de l'Association Sportive Wasquehalienne, 51, rue Delerue, où les nouvelles adhésions sont reçues les mardi et jeudi, à partir de 18 heures.

Visite médicale des nourrissons. — Jeudi 8 mai, à 15 h., consultation des nourrissons pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez, à l'école maternelle, rue Voltaire.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables samedi prochain 10 mai de 14 à 15 h., à la salle des fêtes, rue Jean Macé.

HALLUIN

UN VEAU EN LIBERTÉ PROVOQUE UN ACCIDENT D'AUTO

UN HOMME EST GRIEVEMENT BLESSE

Samedi vers midi, un accident qui aurait pu avoir des suites très graves pour la victime, s'est produit rue de Lille ,au Noir Pignon.

Un habitant de Roncq, bien connu, M. Edouard Lercy, exerçant la profession de masseur, demeurant rue de la Vieille Cour 33, à Roncq, attendant le tramway R, à l'arrêt du Noir Pignon, pour s'en retourner à son domicile à Roncq. Soudain, survint un veau s'étant échappé d'une pâture voisine, qui déambulait au milieu de la chaussée, et, à un certain endroit, face à la carrière allant vers le Mont d'Halluin, le veau alla en travers de la voie du tramway, obligeant ce dernier qui arrivait d'Halluin vers Roncq, à s'arrêter. Ce que voyant, M. Leroy, bravement, essaya de s'interposer pour obliger l'animal, qui appartenait à M. Julien Destombes, cultivateur, rue de Lille et dont la ferme est située en face de cet endroit, à réintégrer sa ferme ; mais soudain, un camion auto avec remorque venant de Lille et se dirigeant à vive allure vers la frontière belge, arrivait au passage, happa violemment M. Edouard Leroy, qui fut projeté en avant par le choc.

Le camion auto belge s'arrêta une vingtaine de mètres plus loin, non sans avoir également au passage, happé le veau, qui roula sous les roues avant du véhicule.

Entre-temps, M. Leroy avait été transporté dans un café proche, où M. le Docteur Bolvin, mandé, vint lui donner ses soins et le reconduisit à son domicile à Roncq. La victime, a une plaie heureusement peu grave, à la tête et des contusions au côté droit. Cet accident vaudra une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

Une enquête a été ouverte par M. Bouvier, commissaire de police d'Halluin.

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS

Mardi 6 mai, de 16 à18 h., permanence au n. 116, rue de Lille.

Vente des billets de la tombola gratuite au profit des prisonniers halluinois.

Amicale Halluinoise des A. C. — On apprend la mort de M. Georges Caboor, ancien combattant de la guerre 1914-1918, mutilé de guerre, membre de l'Amicale des A. C. (U.N.C.) et du groupe des Médaillés du Travail, décédé à 68 ans, en son domicile 73, rue Turbigo.

Le défunt était titulaire de la Croix de Guerre, de la Médaille du Travail, de la firme Sion Frères.

Les adhérents sont priés d'assister à ses funérailles mardi à 9 h. Rendez-vous au local à 8 heures 45.

Etat civil. — Décès : Pierre Vandaele, 76 ans, s. p., chemin de Linselles, 132 ; Joseph Van Eckoute, 61 ans, débardeur, chemin d'Eau, 48 ; Georges Caboor, 68 ans, tisserand, rue Turbigo, 75.

RONCQ

Indemnités pour logement de troupes

Les habitants ayant eu à loger de la troupe pendant avril dernier, sont instamment priés d'en faire la déclaration par écrit, à la mairie, 1er étage, jusqu'au 6 mai.

Groupe des familles nombreuses. — Deux permanences fonctionnent et sont à la disposition des familles pour Roncq-Centre, chez M. Germain Castel, café de la « Tête d'Or », 254, rue de Lille.

Pour le Blanc-Four, chez M. C. Vanderplanque, rue de Lille, 49 bis.

BONDUES

Des rats de jardins se font prendre. — Dans la matinée de samedi des individus se sont introduits dans le jardin de la ferme de M. Paré Jules pour y dérober des poireaux. Les auteurs de ce vol furent reconnus par la fermière qui déposa une plainte à la police.

La série continue. — Samedi, les gardes auxiliaires Leleu Kléber et Delannoy Emile, en fonction près du Fort, ont surpris un nommé C. H., demeurant à Marcq-en-Barœul alors qu'il cueillait de l'herbe dans la pâture de M. Casimir Destombes. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

LILLE

HOMMES DU NORD

LE POÈTE LILLOIS ALBERT SAMAIN

Au ciel littéraire du Septentrion, la gloire d'Albert SAMAIN, le poète Lillois, rayonne d'un très doux éclat.

Son génie fait de grâce mélancolique, rêveuse, suave et tendre, lui donne une place choisie, près des visages inoubliables, de WATTEAU et de Marceline DESBORDES-VALMORE, les plus chères illustrations du pays septentrional, au ciel légèrement voile, qui verse une lumière apaisée.

A l'ombre du Parvis Saint-Maurice...

Albert Samain est issu des couches profondes du terroir des bords de la Deule, de la patrie du « P'tit Quinquin » immortalisé par Desrousseaux.

Il naquit à Lille, 75, rue de Paris — maison aujourd'hui disparue — à l'ombre du Parvis Saint-Maurice.

Ses parents tenaient un commerce de « Vins et Spiritueux ».

Il perdit son père alors qu'il était au Lycée de Lille et fut lancé aussitôt dans la vie.

Samain, nous a dit lui-même : « J'ai quitté le Lycée de Lille pour entrer comme saute-ruisseau, dans une maison de banque, à 14 ans. De là, j'ai été versé dans le courtage des sucres, où j'ai vécu, très malheureux pendant plusieurs années. »

Pour échapper aux jours chômés déprimants de la grande cité industrielle, avare de distractions, il se réfugia dans l'étude.

Plus tard, alors qu'il l'avait quittée, il n'oublia jamais sa terre natale :

Et maintenant, j'entends en moi
[l'âme du Nord,
Qui chante et chaque jour
[j'aime d'un cœur plus fort.

Paris !...

Malgré les satisfactions que lui procuraient l'étude, Albert, le bon jeune homme rangé, pour s'évader de sa vie un peu monotone devint poète :

Je rêve de vers doux et d'intimes
[ramages,
De vers à frôler l'âme ainsi que
[des plumages.

Un ami fidèle l'encouragea dans cette voie.

Le jeune homme songea alors à Paris, qui exerçait un pouvoir magique sur son imagination.

Ses patrons l'envoyèrent dans la capitale en 1880 :

Un jour on est parti, Paris, la
[ville d'or
Vous attirait avec sa flamme
[de lumière...

La platitude de sa besogne l'écœurait. Il tâta du journalisme, mais sa timidité l'éloignait des grandes salles de rédaction parisiennes où il faut jouer des coudes.

Il collabora un instant à une revue septentrionale « Le Bonhomme Flamand ».

Sa mère, l'ayant rejoint à Paris, il entra à l'Hôtel de Ville et devint fonctionnaire.

Dans ce milieu plus intellectuel, dispensateur de loisirs, ayant retrouvé une plus grande liberté, il put cultiver à l'aise la petite fleur bleue de l'Idéal, dans le jardin des Muses.

Il connut BANVILLE, FEUILLET et RICHEPIN, qui l'encouragèrent.

L'Homme

Samain fut un tendre, irrésolu devant l'action.

C'était un timide et sa défiance de lui-même était la rançon d'une santé précaire. Manquant d'ambition il végéta parmi les cartons verts de l'Hôtel de Ville.

Mais cette vie lui suffisait car il portait en lui un décor plus beau que la réalité.

Il n'a vecu que par le Rêve.

La piété filiale fut la grande affection de sa vie à laquelle il subordonna ses actes.

Il eut peu d'intrigues sentimentales.

D'ailleurs, il ne devait pas se marier.

Ce doux rêveur avait une amante idéale, Hyacinthe :

Pour la voir aussitôt m'appa-
[raître fidèle,
Je n'ai qu'à prononcer son nom
[mélodieux,
Comme si quelque instinct mis-
[ricordieux
D'avance lui disait l'heure où
[j'ai besoin d'elle.

Et pourtant ses *Elegies* sont des chefs-d'œuvre d'amour tendre et passionné :

Je t'aime. Mon saing crie après
[toi. J'ai la fièvre
De boire cette nuit idéale à ta
[lèvre.

Le poète connut cependant les joies pures de l'amitié fidèle et indéfectible de MM. Paul MORISSE et Raymond BONHEUR, avec lesquels il voyagea en Angleterre, en France, en Hollande, en Allemagne, en Belgique, en Italie, où il renouvela son inspiration et rafraichit sa sensibilité douloureuse.

Mais ses plus beaux voyages furent les embarquements sur la galère du Songe.

M. de MONTESQUIOU a ainsi parlé de Samain :

« La simplicité de son attitude et de ses manières, la dignité de sa vie ne faisaient qu'ajouter de l'estime à la prédilection qu'inspiraient ses œuvres. Sa vie était fermée comme son âme. Toujours, il se montrait réservé, sans affectation, du fait de sa nature distinguée et discrète. »

La Vie littéraire

A Paris, Samain se fit des relations littéraires et fréquenta le groupe « Nous Autres », passa sans transition « Au Chat noir », où il récitait des vers. Il collabora au « Scapin ».

C'est en 1890, qu'avec un groupe d'amis, notamment : Paul MORISSE, Raymond BONHEUR, Louis DENISE, Louis le CARDONNEL, Alfred VALETTE, Jehan RICTUS (Gabriel Randon), Rémy de GOURMONT, qu'il fonda le « Mercure de France », qui est une date dans notre littérature contemporaine.

C'est alors qu'il conquiert son art complexe et subtil.

Encouragé par ses amis, il fit paraître un recueil de poèmes : « Au Jardin de l'Infante », en 1893 :

Mon âme est une infante en
[robe de parade,
Dont l'exil se reflète éternel
[et royal,
Aux grands miroirs déserts d'un
[vieil Escurial,
Ainsi qu'une galère oubliée en
[la rade.

Francois COPPÉE, révéla au public, dans « Le Journal », le nouveau poète, qu'il ne connaissait d'ailleurs pas et dont les vers l'avaient charmé :

« M. Albert Samain, écrivait l'auteur du « Passant », est un poète d'automne, de crépuscule, un poète de douce et morbide langueur, de noble tristesse. On respire tout le long de son livre, l'odeur faible et mélancolique, le parfum d'adieux des chrysanthèmes à la Saint-Martin. »

Samain, du jour au lendemain, devint presque célèbre.

L'année suivante, l'Académie française lui décerna le Prix Archon-Despérouses.

Encore que le mal insidieux mine sournoisement sa santé, il se remet au travail et cisèle amoureusement les vers de son recueil « Aux flancs du vase », qui paraît en 1898, où l'on trouve « des pièces comme des amphores élancées dont il convient d'admirer la ligne svelte et la courbe harmonieuse. »

Ma fille, laisse là ton aiguille
[et ta laine ;
Le maître va rentrer : sur la
[table de chêne
Avec la nappe neuve aux plus
[étincelants
Mets la faïence claire et les
[verres brillants.

Le dernier rêve

Mais la mort de sa mère, qu'il aimait entre toutes les femmes, déchira son cœur et ruina sa santé déjà altérée.

Pour sa santé, il voyagea dans le Midi, revint à Paris et se remit au travail, pour écrire le petit drame émouvant en vers « Polyphème », qui a connu un inoubliable succès à la Comédie-Française.

Il revint à Lille, pour se refaire, près de sa sœur aimante et dévouée, mais dut rentrer à Paris, très déprimé.

C'est à Magny-les-Hameaux, un petit village honnête et religieux, auprès de son église rustique, au fond de la noble vallée de chevreuse d'où s'exhalent tant de souvenirs illustres, qu'il fut visité par la mort.

Il s'éteignit, ainsi qu'il l'avait désiré dans ses vers :

Oh ! s'en aller sans violence
S'évanouir sans qu'on y pense
D'une suprême défaillance...
Silence... Silence... Silence...

Le poète fut enseveli par les religieuses de Port-Royal.

Son corps fut transporté à Lille, où il repose près de ses parents, dans la paix recueillie, du cimetière de sa ville natale, où les arbres versent durant l'été, une ombre amie sous un ciel légèrement voilé de rêve.

Le Poète

Après sa mort, la gloire de Samain n'a fait que grandir.

Des œuvres posthumes : un recueil de vers « Le Chariot d'Or », et un livre de « Contes » en prose, ont fait le régal des lettrés.

Sa gloire a été consacrée d'une façon définitive, par son biographe septentrional Léon BOCQUET, le délicat poète des « Cygnes noirs » et des « Branches lourdes », qui l'a défini en ces termes :

« Albert Samain n'a pas été un précurseur. Son originalité réside dans son éclectisme et dans sa sagesse.

L'aboutissement des variations de la poésie du XIXe siècle, s'est condensé sur ce poète. Il clôt un âge et le résume.

Samain a chanté d'une voix pure, grave et confidentielle, qui persiste comme un lointain sanglot. Triste, solennelle, comme si elle montait le soir au fond d'une clairière, elle a, cette voix, son timbre bien distinct et telles sonorités expressives à ne point se méprendre.

Tout ce qui se devine, se suggère, mais s'exprime à peine : les ardeurs vagues, les défaillances, les horizons brumeux de nos rêves, les divins crépuscules du cœur, l'obscure émotion de la solitude, l'inquiétude des heures méditatives, tout ce que nous sentons à certaines minutes supérieures, affluer à notre humanité, Samain a su le rendre perceptible et insinuer en nous de l'inconnu et du mystère qui y dormaient...

Tout Samain tient dans ces lignes.

Ton souvenir !...

Au pays septentrional, on ne saurait trop aimer et relire les vers du délicat poète d'« Au Jardin de l'Infante », qui vont au cœur de tous ceux qui ont rêvé, aimé et souffert.

La dignité de sa vie hautaine et retirée, pure d'ostentation et de haine, de bassesses et de viles prostrations, fait honneur à l'homme du Nord.

Le souvenir d'Albert Samain, chantre attendri de la Pitié, de l'Amour, de la Souffrance et de la Mort, fleurit toujours comme une fleur de rêve, sur les bords de la Deûle :

Ton souvenir est comme un
[livre bien-aimé,
Qu'on lit sans cesse, et qui
[jamais n'est refermé.

Marc CHOQUET.

Fillettes jetant des fleurs devant le monument Albert SAMAIN à LILLE (Ph. Réveil).

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h., Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

UN JEUNE CAMBRIOLEUR SE FAIT PINCER

Au cours de la journée de dimanche, le jeune M. C., 14 ans, demeurant avec son père dans un garni situé à la limite de Roubaix, profitant de l'absence de Mme Miot, 40, rue du Moulin, avec qui il est en relations, s'est introduit dans le domicile de celle-ci et y a dérobé un porte-monnaie contenant une somme de 60 fr. ainsi que deux chandeliers en bronze. Le jeune cambrioleur a été dénoncé par des voisins et sera poursuivi pour vol.

L'AUDITION DE LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Un public choisi assistait dimanche à l'audition de la Société des Concerts du Conservatoire, qui était consacrée uniquement à l'exécution de quelques œuvres de Mozart et de Gabriel Fauré.

Sous la direction de son chef, M. Lucien Niverd, directeur du Conservatoire, la Société des Concerts interpréta avec brio la Sonate *en ut majeur, dite « Jupiter »*, de Mozart, et l'important ouvrage de Gabriel Fauré, « Pelléas et Mélisandre ». Les différentes parties de ces deux œuvres furent traduites avec beaucoup de justesse par l'orchestre, dont il paraît superflu de rappeler ici les qualités.

Mlle Madeleine Dupuis, pianiste, professeur au Conservatoire, nous fit ensuite goûter tout le charme de la musique de Gabriel Fauré, dans l'interprétation de sa délicieuse ballade, pour piano et orchestre ; comme la plupart des œuvres de ce grand compositeur, celle-ci est encore peu connue : grâce à sa musi-technique pianistique des plus solides, Mlle Dupuis en assura une exécution parfaite ainsi, d'ailleurs, que quelques autres œuvres du même compositeur qu'elle interpréta, pour suivre.

C'est ensuite M. Paul Ducatillon, qui nous tint sous le charme, par l'interprétation du Concerto, pour clarinette et orchestre, de Mozart. Ce concerto est un radieux joyau sonore d'équilibre, de poésie et d'esprit, dont le souffle mélancolique, sans cesse jaillissant, n'a d'égal que la souveraine ingénioste avec laquelle s'y trouvent exploitées les ressources techniques et expressives, propres à la clarinette. Le jeu souple et élégant de M. Ducatillon et la pureté de sa sonorité s'allièrent à merveille, dans l'exécution de cette œuvre, qui était donnée en première audition à nos concerts.

L'audition de dimanche dernier comptera dans les annales de la Société des Concerts du Conservatoire, à laquelle M. Lucien Niverd consacre une part importante de son activité, pour le plus grand bien des élèves formés à son école.

L'audition a eu lieu sous la présidence de M. Prot, adjoint au maire. Au premier rang de l'assistance, on remarquait la présence de M. Francis Bousquet, Premier Grand Prix de Rome, Directeur du Conservatoire de Roubaix.

« LE VOYAGE DES BERLURONS » AU FOYER NOTRE-DAME

Le groupe des Combattants du Brun-Pain avait organisé dimanche une matinée au Foyer Notre-Dame, avec le concours du théâtre familial de Roubaix et de l'Harmonie du Brun-Pain. C'est devant une salle bien remplie que se leva le rideau sur le 1er acte de la délicieuse comédie d'Ordonneau « Le voyage des Berlurons ». L'interprétation de cette œuvre fut en tous points parfaite et les acteurs ont maintenu leur bonne tradition.

De son côté, l'Harmonie du Brun-Pain, sous la direction de M. Paul Ducatillon donna une audition soignée de plusieurs morceaux.

Au nom de la Famille du Soldat Tourquennois au bénéfice de qui cette représentation était donnée, M. Hardy remercia les organisateurs et les anciens combattants du Brun-Pain ainsi que leur dévouée commission. Il fut heureux de porter à la connaissance du public que devant le succès remporté par cette matinée, il a envisagé l'organisation d'une séance de cinéma avec la projection d'un film inédit à Tourcoing.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

VOL DE POMMES DE TERRE... ET COUPS RÉCIPROQUES

Des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de :

« Grenber Roger, 19 ans, tisserand, 155, quai de l'Ouest à Lille, pour vol de cinq kilos de pommes de terre commis au préjudice et dans le grenier de la dame Laszez, née Ronak Joséphine, Quai de l'Ouest, cite St-Joseph, 6. Grember a été laissé en liberté et invité à se tenir à la disposition de la Justice.

— De Syck Eugène, 19 ans, manœuvre, demeurant à Lille, Quai de l'Ouest, cite St-Joseph, 6 et Grember, 19 ans, tisserand (même individu que ci-dessus). Tous deux pour coups réciproques.

PAINTES POUR VOLS DE VIN,... DE VÉLOS,... D'UN MANTEAU

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : M. Jandos Roger, commis de la S.N.C.F. pour vol d'un fût de 56 litres de vin commis entre le 1er et le 3 courant, en gare de Lille-Porte des Postes. Préjudice 500 fr.

— M. Chevalier André, 38, rue Copernic à Lille, pour vol de sa bicyclette commis le 2 courant, vers 9 h. 45 rue Roland.

— M. Leconte Jules, 3, chemin des Malades à Ronchin, pour vol d'un manteau commis hier entre 9 et 12 heures, dans le garage des Etablissements Honoré, 75, rue des Stations à Lille.

— Mlle Taquet Geneviève, 12, rue Royale à Lille, pour vol de sa bicyclette valant 2.000 fr. commis hier, vers 16 h. 30 dans le couloir du N° 50, rue des Fossés.

— M. Convain Marcel, 15, rue Lesage-Senault à Lille, également pour vol de sa bicyclette estimée 800 fr., commis hier vers 11 h., rue St-Gabriel.

— M. D'Haenens Martin, 115, rue Brûle-Maison à Lille, pour vol de sa bicyclette commis à Lille, hier vers 14 h., au square Ruault. Préjudice 1.500 fr.

— M. Degryse Marcel, 6, rue du Sec-Arembault, à Lille, pour vol de sa bicyclette valant 1.200 fr. commis hier vers 15 h., dans le couloir de son habitation.

LES CONTRAVENTIONS DU JOUR

La police a dressé procès-verbaux pour ivresse manifeste à Maidon Georges, 50 ans, journalier, 40, rue de l'Alma à Lille ; Dardennes Julienne, 45 ans, bobineuse, 68, rue des Sarrazins à Lille, (non secourus ni assistés) ; Delaplace Maurice, 32 ans, manœuvre, 47, rue Verhaeren à Lille, assisté du bureau de bienfaisance, carte N° 5.075.

— Plus cinq à des cyclistes qui circulaient sur des trottoirs ; une à un automobiliste qui n'a pas obtempéré à un signal d'arrêt ; une à une cabaretière pour fermeture tardive de son établissement.

UN NOYÉ DANS LA DEULE

Samedi, vers 18 h. 30, le corps d'un inconnu a été retiré du canal de la Deûle à proximité du Pont Napoléon.

Le cadavre, qui ne présentait aucune trace de violence a été transporté à l'Institut Médico-légal.

Signalement : 60 à 65 ans, taille 1 m. 65, cheveux châtains, mâchoire supérieure édentée. Portait un pardessus noir, marque « Alloy », rue Boucher de Perthes à Lille, un complet gris à rayures, une chemise blanche, un mouchoir blanc avec initiales G., et un béret basque. Des rubans de la médaille militaire et de la Croix de guerre sont fixés à sa boutonnière.

RÉPRESSION DU « MARCHÉ NOIR »

— Le nommé Sanders Narcisse, 41 ans, pâtissier, 158, rue Pierre Legrand à Lille, a été déféré au Parquet pour extension de commerce sans autorisation, infraction à un arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 28 Avril 1941 qui a ordonné la fermeture de son établissement pendant un mois et pour exercice de « commerce noir ».

Au cours d'une perquisition effectuée dans son établissement, il y a été découvert, 29 kilos de viande de porc, du chocolat, de la lingerie, de la laine, des savonnettes et des chaussures, dont il a refusé d'indiquer la provenance.

— Au rapport de Samedi, il a été signalé l'arrestation pour circulation de pommes de terre sans laissez-passer et pour hausse illicite, du sieur Reynaert Jules, 87, rue Négrier à Lille.

L'enquête poursuivie par M. le Commissaire de police du 5e arrondissement a permis d'identifier le vendeur, le nommé Devolder Achille, 36 ans, négociant en pommes de terre et légumes secs, demeurant à Haubourdin, 23, Carrière des Ciments.

Devolder, qui a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République, a été laissé en liberté provisoire

CHAMBRE DES PROPRIETAIRES DE LILLE ET BANLIEUE

Nouvel avis est adressé aux sociétaires à jour de leur cotisation 1941 ainsi qu'aux 500 sociétaires inscrits de janvier au 1er avril et n'ayant pas reçu leur journal « La France Immobilière » du mois d'avril. En faire part au Directeur des services, soit par lettre envoyée par poste ou mise à boîte aux lettres, 2, rue Denis Godefroy, Lille, soit encore en se rendant à cette adresse, les jours de permanence, les mercredis et vendredis de 2 à 4 h. « La France Immobilière » doit arriver aux sociétaires entre les 25 à fin de mois. En ce qui concerne les sociétaires inscrits en avril, leur journal doit leur arriver fin mai et chaque fin de mois, sauf août et septembre, le journal ne paraissant pas. Pour les sociétaires inscrits en mai fin juin, en cas de non arrivée du journal, prendre note de l'avis ci-dessus et prévenir le Directeur des Services. Les propriétaires ne faisant pas encore partie de la Chambre et désirant être sociétaires, se présenter aux permanences des mercredis et vendredis, de 2 à 4 h., rue Denis Godefroy, Lille 25 fr. pour 1941, donnant droit aux renseignements en ces permanences et à « La France Immobilière